

4.0 crédits

60.0 h

1+2q

Enseignants:	Van Reet Marie ; Mestdagh Mariska (supplée Van Reet Marie) ; Vanelderren Marie-Paule (coordinateur) ; Lambrecht Marie-Laurence ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Ce cours est réservé aux « vrais débutants » c.-à-d. les étudiants qui pendant leur études secondaires n'ont suivi qu'une seule langue étrangère (anglais ou allemand), ainsi qu'aux étudiants qui n'ont suivi que 2 h. de cours par semaine pendant deux ans. Les 30 h du premier quadrimestre sont destinées, à titre de remédiation, à voir ou revoir les notions de base du néerlandais (niveau A1 du CECRL).
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de sujets inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture:</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir comprendre des textes simples sur des sujets concrets et courants -- pouvoir comprendre de manière satisfaisante des textes factuels sur des sujets relatifs au domaine d'études ou aux intérêts personnels. -- pouvoir reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème sans en comprendre nécessairement le détail. <p>Niveau A2+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Compréhension à l'audition</p> <p>Individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers à condition que la langue en soit standard et clairement articulée. -- pouvoir comprendre les points principaux des bulletins d'information, de documents enregistrés et de programmes télévisés simples et bien structurés, sur un sujet familier, si le débit est assez lent et la langue assez clairement articulée. <p>Interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir comprendre suffisamment pour gérer un échange simple et courant en faisant quelquefois répéter certains mots ou expressions. <p>Niveau A2+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression orale</p> <p>Individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir parler en termes simples (sur le mode descriptif) de soi-même, de sa famille, d'autres personnes, de son environnement proche, de ses conditions de vie. -- pouvoir faire un bref exposé élémentaire, répété, sur un sujet familier <p>Interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir établir un contact social (salutations, remerciements, présentation) et pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct (déplacements, logement, repas, problèmes d'organisation,...). -- pouvoir communiquer sur des sujets familiers et simples (activités journalières, loisirs, ...). -- donner son opinion sur des problèmes pratiques. <p>Niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression écrite:</p> <ul style="list-style-type: none"> -- pouvoir demander ou transmettre par écrit des renseignements personnels. -- pouvoir écrire une note ou un message simples et brefs, concernant des nécessités immédiates. <p>Niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Code</p> <p>Maîtrise du vocabulaire de base (1500 à 2000 mots) et des structures de base du néerlandais (règles d'orthographe, genre et pluriel des substantifs, déterminants définis, indéfinis et numéraux, accord de l'adjectif et degrés de comparaison, construction de la phrase simple (inversion incluse) et de la phrase complexe (coordonnée et subordonnée, les conjonctions) y compris la place des compléments, conjugaison des verbes, voix active et passive, auxiliaires de temps et de mode, temps primitifs, te+infinitif, double infinitif, pronoms et adverbes pronominaux, négation, utilisation de "er").</p> <p>Au niveau de l'expression orale l'accent est mis d'avantage sur la communication que sur la correction sans toutefois négliger cette dernière.</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>

	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale: -- Evaluation continue formative et certificative -- Examen écrit
Méthodes d'enseignement :	La méthode utilisée est le manuel « Vanzelfsprekend » (voir « Bibliographie » ci-dessous) . Cette méthode d'apprentissage couvre les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) exercées au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre. Cette méthode est composée de 10 unités. Chaque unité se présente comme suit : -- présentation du vocabulaire et des structures au moyen d'une vidéo, -- apprentissage du vocabulaire et des structures au moyen de textes audio, -- exercices (écrits et oraux) d'intégration du vocabulaire et des structures, -- consolidation par des exercices de révision de l'unité.
Contenu :	La méthode utilisée est le manuel « Vanzelfsprekend » (voir « Bibliographie » ci-dessous) . Cette méthode d'apprentissage couvre les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) exercées au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre. Cette méthode est composée de 10 unités. Chaque unité se présente comme suit : -- présentation du vocabulaire et des structures au moyen d'une vidéo, -- apprentissage du vocabulaire et des structures au moyen de textes audio, -- exercices (écrits et oraux) d'intégration du vocabulaire et des structures, -- consolidation par des exercices de révision de l'unité.
Bibliographie :	Méthode « Vanzelfsprekend », Rita Devos et Han Fraeters, Acco, Leuven, 1998 (Tekstboek en Werkboek)
Autres infos :	Encadrement : cours en groupes de 25 à 30 étudiants L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. Charge de travail - Heures présentiellees : 60 h -Travail autonome : 60 h.
Faculté ou entité en charge:	ILV